

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DU PROGRÈS DU GOLFE

" AIME DIEU ET VA TON CHEMIN "

IMPRIMEUR :

Imprimerie Générale de Rimouski

L'Action Sacerdotale dans la Lutte contre l'Intempérance

Relèvement des buveurs par les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie

Nous sommes heureux de publier ci-après la conférence faite par notre distingué collaborateur M. le chanoine Ph. Sylvain, lors du Congrès Eucharistique.

M. le chanoine est un dévoué de la lutte contre l'intempérance et depuis la fondation de notre journal nous avons publié de lui des articles très élaborés sur les méfaits de l'intempérance et sur le bonheur que procure la sainte vertu de tempérance dans la société et les familles.

Nous sommes assurés d'avance que nos lecteurs liront cette belle conférence avec le plus grand intérêt.

On a bien voulu me faire l'honneur de me demander de vous entretenir de l'action sacerdotale dans la lutte contre l'intempérance et du relèvement des buveurs par les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

I.—ACTION DU CLERGÉ

L'action du clergé dans la lutte contre l'intempérance s'est exercée avec un tel éclat et une telle efficacité qu'il serait superflu de rappeler aux prêtres, présents à ce congrès eucharistique, l'obligation pour chacun de ceux qui ont charge d'âmes de prendre une part active à la Croisade de Tempérance inaugurée par NN. SS. les Evêques, il y a cinq ans.

Les magnifiques résultats obtenus jusqu'à ce jour, prouvent que le clergé a su remplir son devoir avec un zèle et une vigueur dignes de tout éloge. Des centaines de paroisses et de missions renouvelées dans la pratique de la tempérance, des conversions nombreuses, plus de 600,000 personnes enrôlés sous l'étendard de la Croix, telle est en partie l'œuvre immense accomplie pendant ces dernières années par le clergé séculier, si admirablement secondé dans cet apostolat—il faut le dire bien haut—par les missionnaires des différents ordres religieux de la Province.

Toutes ces retraites de tempérance ont été de plus l'occasion de démonstrations aussi touchantes qu'édifiantes en l'honneur de Jésus-Hostie, outragé dans son sacrement d'amour par les ivrognes et les blasphemateurs.

Gardons-nous bien de croire qu'il ne reste plus rien à faire, que nous pouvons nous croiser les bras et nous d'un repos bien mérité. A tout prix, il faut éviter de laisser tomber le mouvement général qui vient d'être imprimé à la cause de la Tempérance. Il y a encore de la boisson, il y a encore des ivrognes ; il y a encore des débits de boisson à fermer ; il y a encore des ivrognes à convertir. A la croisée du mal, opposons la croisade sacerdotale. Si les ministres du Seigneur disent d'un commun accord guerre à l'alcool ! guerre à l'alcool ! l'alcool sera vaincu pour toujours.

II.—ORGANISATION DU CLERGÉ

Comme le démon de l'ivrognerie est un de ces démons qui ne chassent que par le jeûne et la prière, les prêtres doivent non seulement redoubler leurs efforts et faire bonne garde autour de leur troupeau, mais encore entrer plus généreusement dans la voie du renoncement en formant entre eux "une société d'abstinence totale."

S'abstenir de toute boisson enivrante, voilà pour le prêtre le moyen de fortifier son action et d'augmenter son influence dans la lutte contre l'intempérance.

Ces associations d'abstinence tota-

le ont été l'objet d'une recommandation particulière de la part de Léon XIII. "Il est indubitable, dit-il dans une lettre à Mgr Ireland, que ce ferme propos est un moyen très opportun et très efficace pour combattre le vice pernicieux de l'intempérance, et il sera pour tous un stimulant à combattre la "sensualité d'autant plus puissante qu'il partira de plus haut."

"Plaise à Dieu, a dit le cardinal Manning, que nous, prêtres catholiques, ne nous laissions pas surpasser en renoncement pour le salut des âmes par des hommes qui ne sont pas dans l'unité de la vérité !"

N. S. Père le Pape Pie X a daigné aussi approuver et bénir ces sociétés de prêtres abstinents, "parce qu'elles sont réellement ses associées et ses aides dans le travail à faire pour amener les hommes à la "pratique d'une des principales vertus chrétiennes la tempérance."

III.—ORGANISATION DE LA PAROISSE

L'action du prêtre abstinents dans la lutte contre l'intempérance sera d'autant plus efficace que sa paroisse sera mieux organisée. Cette organisation est nécessaire non seulement à cause de la difficulté de vaincre un vice passé à l'état de fléau public, mais aussi parce que l'abus des boissons enivrantes est "le principal obstacle à l'action de l'Esprit-Saint de Dieu sur les âmes" suivant le cardinal Manning. "Je ne connais pas à ce divin esprit, ajoute ce grand apôtre de la Tempérance, d'adversaire plus direct, plus subtil, plus dissimulé, plus universel que la boisson." C'est aussi suivant Pie X "le plus grand ennemi des enseignements et des commandements du "Christ". L'expérience de tous les jours montre que là où l'abus des boissons entre par la porte, la religion s'en va par les fenêtres.

Et puis, il importe souverainement d'assurer la persévérance des fidèles dans leurs bonnes résolutions de la retraite de tempérance. Pendant la retraite, la grâce, la parole du missionnaire, l'exemple entraînent et poussent aux résolutions générales.

Alors aucun sacrifice ne coûte, on est tout feu et flamme, et l'on se croit affermi pour toujours. Mais au bout de quelques semaines, de quelques mois tout au plus, la nouveauté s'atténue, l'enthousiasme se refroidit ; de plus on est entouré de mille et une occasions, harcelé de railleries ; si l'on est homme de caractère, si l'on respecte la parole donnée, si l'on méprise les impressions et les tentatives du moment, on sera vainqueur ; mais l'on n'est pas homme de caractère, la volonté est faible, on oublie les raisons de vouloir—et on retom-

be. De là, la nécessité d'une organisation paroissiale en vue de protéger les faibles et d'entretenir le zèle des fervents.

Voici en peu de mots comment la plupart des paroisses peuvent être organisées pour obtenir cette double fin.

Diviser la paroisse en quatre sections de tempérance : hommes et jeunes gens, femmes mariées, jeunes filles, enfants.

Pour la section des hommes, un conseil de sept membres qui se réunit tous les mois sous la présidence du curé pour aviser aux moyens de promouvoir la cause de la tempérance. Assemblée générale quatre fois par année, communion, sermon ou conférence antialcoolique par un prédicateur ou un confesseur qui a fait une étude spéciale de l'alcoolisme.—Réunion des femmes tous les deux mois, communion, instruction. Charger les mères de famille du soin de faire circuler dans la paroisse et les livres de la bibliothèque de tempérance.—Egalement réunion des jeunes filles tous les deux mois, communion et instruction.—Réunion des enfants au-dessous de seize ans le premier vendredi de chaque mois.—Chaque section a sa bannière ; tous les associés portent l'insigne. Faire chanter le cantique de la tempérance à l'unisson à la fin de la messe du dimanche.—Faire circuler la revue "La Tempérance" dans les familles par l'intermédiaire des institutrices.—Enseignement antialcoolique dans les écoles.—Enrôler surtout les enfants dans les sociétés d'abstinence.

Au moyen de cette organisation facile, un curé peut obtenir les résultats les plus consolants, comme l'attestent ceux qui en ont fait l'expérience. L'Eucharistie devient alors la véritable source de la vie surnaturelle d'une paroisse.

IV.—DU RELEVEMENT DES BUVEURS

A ce ministère de conservation par l'organisation paroissiale et par la sainte communion aussi iréquente que possible — pour les gens de la campagne — il faut ajouter celui du relèvement des buveurs par la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. C'est un travail de conversion, de transformation. Heureux le pasteur qui n'a pas dans son troupeau de ces malheureuses victimes de l'ivrognerie ! Mais celui qui en a peut-il les abandonner à leur triste sort ? Non, il doit s'élaner, lui aussi, au sauvetage des buveurs.

Il faut faire mentir le proverbe : Qui a bu boira. Par bonheur, dans ce grand hôpital de Dieu, dans le monde où tout est malade, il n'y a point de mal qui n'ait son remède.

Loin de repousser ces épaves de la vie, de mépriser ces ivrognes répuugnants, que la charité du Sauveur compatissant nous les fasse aimer. Ces misérables esclaves de l'ivrognerie sont d'autant plus dignes de compassion qu'ils sont descendus plus bas, qu'ils paraissent réfractaires à toute réaction morale, insensibles à tout sentiment d'honneur et de fierté chrétienne. Mais comment les attirer, comment les convertir ?

Si par la compassion, par la parole de Dieu, par la lecture de la Bible, par l'invocation du nom de Jésus, nos frères séparés peuvent convertir des ivrognes coupables de tous les crimes, nous prêtres catholiques, serions-nous seuls sans influence sur ces êtres dégradés ? Le Père Mathew

Nous Promettons l'Economie

Par un soin judicieux et systématique de l'argent. En faisant de fréquents dépôts au Département d'Epargnes. En ouvrant un compte au Département d'Affaires. En payant tout compte par chèque.

CE PLAN . . .

Empêche toutes difficultés. Vous met au courant de toutes vos dépenses. Facilite vos Transactions. Assure la prospérité de vos affaires. Etre toujours un homme d'affaires.

Commencez aujourd'hui, demain serait trop tard. Ecrivez maintenant.

Eastern Townships Bank

Succursale Rimouski. Sous-Agence Bic.

W. CLOUTIER, GÉRANT.

LA

Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL \$2,000,000.
Réserve \$1,200,000.

Nous acceptons des Depots de \$1.00 et plus.

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier

—ET NOS—

Travellers Cheques

sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de PARIS

(Rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra)

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

P. VALLÉE, gérant de la succursale de Rimouski.

THE

Victoria Music Co

— La Cie de Musique Victoria —



Aimez-vous la bonne Musique ?

PROCEUREZ-VOUS UN

"Victoria"

LE ROI DES PIANOS

Livrable sous un mois de la date de la commande

A HUIT JOURS D'AVIS, nous pouvons vous livrer à domicile un piano de n'importe quelle autre marque.

Adressez-vous à notre Gérant à Rimouski, M. **ARTHUR CHAMBERLAND**

a converti des milliers et des milliers d'ivrognes ; le secret de sa force, c'est qu'il aimait. Rien de plus efficace pour toucher les cœurs que la sincère démonstration d'une charité compatissante.

Pour préparer sa conversion, pour le faire passer de la buvette au confessionnal, du confessionnal à la Sainte Table, il suffit quelquefois de donner à manger à l'un de ces (suite à la dernière page)

CARTES D'AFFAIRES

L. N. Asselin, C. R. R. E. Asselin, L.L.L. **Asselin & Asselin** — AVOCATS — Coin des avenues de la Cathédrale et de l'Evêché. Bâtisse de la Banque "Eastern" Rimouski, Qué.

LOUIS TACHE AVOCAT Rue St-Jean, RIMOUSKI.

GAGNON & SASSEVILLE AVOCATS Avenue de la Cathédrale, Rimouski. Téléphone 102

L. DE G. BELZILE, L. L. B. NOTAIRE Bâtisse de la Cie d'Assurance RIMOUSKI

H. R. Fisot. Aug. M. Tessier Emile Tessier.

FISSET TESSIER & TESSIER AVOCATS Rue des Avocats - RIMOUSKI.

Dr. JOSUE PINAULT MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Diplômé de l'Université Laval, à Québec, du "Board of registration in Medicine" de Boston, E. U. SPECIALISTES : MÉDECINE ET CHIRURGIE GÉNÉRALE, CHIRURGIE DENTAIRE.

Résidence : RUE ST-GERMAIN (Maison de M. Audet) Téléphone No. 78.

Dr L. J. Moreault Médecin Chirurgien

BUREAU : Coin des Avenues de la Cathédrale et de l'Evêché (Maison du Dr. Joseph Gauvreau)

TURIBE BELZIL, L. L. L. NOTAIRE Bâtisse de la banque "Eastern Townships"

AVENUE DE L'EVÊCHÉ : RIMOUSKI.

J. Fudore Couture, L.L.L. NOTAIRE

AVENUE DE L'EVÊCHÉ (Ancien bureau de F. J. Couture)

LES FEMMES QUI SOUFFRONT DE MALADIES PARTICULIÈRES À LEUR SEXE

devraient écrire immédiatement pour avoir le Brevé de Julia C. Richard "La femme en Santé et la Femme Malade". Il vous dira pourquoi vous souffrez et comment empêcher ces souffrances. C'est un trésor d'information pour les femmes, simplement écrit, bien illustré et destiné à les mettre sur le chemin de la santé. Il traite de chaque phase de la vie physique de la femme. Des milliers de femmes ont été guéries, leurs souffrances se sont dissipées. Envoyez aujourd'hui en envoyant dix centimes pour payer la notice, et en liant précieusement avec vous. Elle vous sera envoyée par retour du courrier. Mad. Julia C. Richard, Boite 996, Montréal, P. Q.

S. Z. Côté

Agent Général d'Assurances **NEU ET MARINE**, Une Spécialité.

VIE, MALADIE, BRIS DE CLASSES. CONTRE VOLEUR, Etc. Etc.

Union Assurance Society ACTIFS : Commercial Union (\$86,250,000) (Londres, Angl.)

Liverpool London & Globe ACTIF : (\$54,000,000) (Liverpool, Angl.)

Employers Liability's Corporation (L'Angleterre) GARANTIES ET ACCIDENTS

Ne placez aucune assurance avant de venir me voir.

Bureau : Bâtisse "BANQUE EASTERN" RIMOUSKI.

Brique! Brique!

La manufacture de briques, dont M. Fortunat Ringuet est le propriétaire, à Rimouski, est en pleine activité.

On y trouvera toujours de la BRIQUE de première classe à DES TAUX MOÉRÉS. **FORT, RINGUET** MANUFACTURIER RIMOUSKI.

CARTES D'AFFAIRES

J. N. POUILLIOT, C. R. — AVOCAT — Avenue de la Cathédrale, Rimouski. Au pied de la Côte du Palais de Justice. Téléphones : Bureau et Résidence.

H. E. NOEL, L.L.L. — AVOCAT — CEDAR-HALL, P. Q.

Sera à Sagabec le mercredi et à Amqui le jeudi de chaque semaine.

Dr L. F. Lepage

S'occupe de Médecine Générale TRAITÉ SPÉCIALEMENT : es maladies des yeux, du nez, de la gorge. Extraction et réparation des dents. — RUE S - GERMAIN, RIMOUSKI.

Dr Z. VEZINA

Ex-Elève des Hôpitaux de Paris SPECIALITE : MALADIES DES YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE, BUREAU : Fraserville coin des rues St-Lauré et Station. Tel. Kamouraska No : 325 "Bellechasse" 519 Heures de Bureau : 10 hrs à 11. 30 hrs A. M. et 2 hrs à 5 hrs P. M. Soir de 7 à 8 h. P. M

DOCTEUR A. DANAI, L.C.D.

Chirurgien-Dentiste. Extractions avec "gaz sans forme" (gaz pour endormir). Dentiers, Plombages en argent, ciment et S. F. Couronnes, (Ponts). — RUE LAPOSTOLLE, FRASERVILLE Tel. Kam. 180.

L. Hector Garon

CHUSSIÈRE COUR Supérieure, — RIMOUSKI DETECTIVE PRIVE

Collection de tout compte. Assurances : Feu, Vie, Plate Glass, Accident

Agence des Compagnies d'Assurances Canadiennes suivantes, contre le feu :

LA RIMOUSKI. LA CIE MONTRÉAL-CANADA. LA PROVINCIALE, MONTREAL. LA MUTUELLE DE RICHMOND-DROMMONT

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à **F.-J. COUTURE** COMPTABLE ET AGENT à Rimouski

PAUL RAYMOND

Peintre Décorateur et Entrepreneur. Assortiment complet de Peintures, Papiers, Tapisseries, Toiles à chaises, Pêles, Vitres, Mirrors, Imageries en tous genres. Encadrement une spécialité. Coin des rues St-Jean et des Avocats RIMOUSKI.

Ouellet & Lévesque

ARCHITECTES P. Q. A. A. I. C. Bureaux : 115 rue St-Jean, Québec

Architecte en charge de la construction de l'Hospice de Rimouski et autres édifices dans le district.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT

Pour Rimouski et tout le district un agent pour prendre les commandes pour marchandises de pépinière pendant l'automne et l'hiver.

600 ARPENTS cultivés. Nous garantissons de délivrer nos marchandises en bon état. Nous pouvons vous montrer qu'on gagne beaucoup d'argent en représentant une maison responsable et bien connue. Etabli depuis 30 ans.

BON SALAIRE CHAQUE SEMAINE. L'EQUIPEMENT GRATIS. LE TERRITOIRE EXCLUSIF

Ecrivez et demandez les conditions. **PELHAM NURSERY Co.** 31-12 ms. Toronto Ont

ABONNEZ-VOUS — AU —

"Progrès du Golfe" \$1.00 par Année.

"Le Progrès du Golfe"

Journal Hebdomadaire

Rimouski, Vendredi 16 septembre 1910

Cette ligue des citoyens

Comme nous le disions dans un numéro précédent, nous comptons maintenant une nouvelle association des principaux citoyens de notre ville, formée dans le but de promouvoir les intérêts moraux et matériels de notre petit coin de terre.

Le Rév. P. Adam, qui a pris l'initiative de former cette nouvelle ligue, nous a fort bien démontré que si nous voulions la prospérité de notre ville il fallait concilier nos ambitions et nos idées, et faire disparaître cette apathie qui a peut être pris trop de place au milieu de nous dans le passé.

Nous avons déjà fait un grand pas en établissant la prohibition chez nous, et il est facile de constater qu'un changement assez notable s'est opéré depuis quelques mois pour notre plus grand bien et surtout pour le bonheur des familles.

Il s'agit donc pour nous de pousser de l'avant, de toujours bien nous comprendre et de ne pas barrer les jambes de ceux qui veulent marcher dans le chemin du succès et par là même faire du bien à ceux qui les entourent.

Lors de la première réunion, les officiers et les membres de cette nouvelle ligue nous ont paru enthousiasmés et bien décidés à battre la marche—c'est déjà beau et encourageant, mais pour arriver au succès, il faut que ce zèle et cet enthousiasme se traduisent en acte.

Jusqu'ici on a parlé avec beaucoup de bon sens des avantages naturels que nous avons à notre disposition pour étendre nos ailes, c'est toujours mieux que de garder silence; mais il est temps de les ouvrir ces ailes et de prendre notre essor vers la prospérité.

Nous admettons que la nature nous a très bien favorisés, et c'est pour cela que nous devrions nous bien comprendre, si nous voulons ne pas nous moquer de ce que la nature a mis à notre disposition.

Donc, il est bien entendu que les citoyens qui ont donné leur nom pour faire partie de cette nouvelle ligue devront être sérieux et cultiver davantage chez eux cet esprit public qui est la clef du succès de plusieurs de nos compatriotes. Et il va s'en dire que ces gens seront secondés dans leurs efforts et qu'ils ne rencontreront pas d'obstacles de la part de ceux qui ont l'habitude de se croiser les bras à côté des vaillants qui luttent pour le bien public.

La vénérable Marguerite Bourgeoys.

Montréal 13.—La translation des restes de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame a eu lieu ce matin. La cérémonie, à Notre-Dame de Pitié et au couvent des Dames de la Congrégation fut très imposante. Elle était présidée par Mgr Bruchési et plusieurs membres du clergé y assistèrent.

Les restes ont ensuite été transportés à la Maison-Mère des Dames de la Congrégation, rue Sherbrooke où ils seront déposés dans une voûte en ciment, d'ici à ce que la canonisation soit proclamée ce qui devra arriver dans un court délai.

ET APRES...

Le XXième Congrès Eucharistique est terminé et fut, de l'aveu de tous, le plus complet succès qu'il eut été possible de désirer.

Les obstacles se font de plus en plus nombreux peut-être, les ennemis aussi? Il ne faut pas que ceci nous porte à faiblir. Pressons-nous plutôt près de nos pasteurs; notre clergé dans le passé nous tira de fort mauvaises situations. Ne peut-il pas en faire autant aujourd'hui?

Notre peuple n'a pas manqué l'occasion de témoigner de sa foi vive et profonde. Partout on a vu les nôtres régalant de zèle pour faire grand leur acte de foi en Dieu, et en l'Eglise. Les plus rebelles ne résistèrent pas à l'entraînement général et courbaient le front, même le genou, au passage d'un prince de l'Eglise portant le Saint-Sacrement.

Aussi nos visiteurs accourus de toutes les parties du monde connu, nous ont-ils quittés enthousiasmés de l'ampleur des démonstrations de cette semaine Eucharistique autant que de la vivacité de notre foi.

Il nous reste en conséquence à faire voir au monde entier, représenté à Montréal, que le jeune rameau canadien-français est capable non seulement d'une grande démonstration religieuse mais encore de vivre cette reli-

JACQUES CLÉMENT.

Au séminaire

La rentrée des élèves a eu lieu mardi dernier.

Nous sommes heureux d'apprendre que 235 élèves sont déjà inscrits et que le nombre sera porté à 250 environ dont 200 pensionnaires. L'an dernier on enregistrait 207 élèves.

MM. les externes ne pourront rester à l'étude au séminaire d'ici à quelques jours, car les pensionnaires occupent toute la grande salle d'étude.

FEU S. A. LARUE

Nous apprendrons avec regret la mort de M. le Dr S. A. Larue, d'Amqui, arrivée mercredi matin à l'âge de 59 ans et 6 mois.

Le Dr Larue, né à St-Charles de Bellechasse, était le fils de feu S. V. Larue, N. P.

Il fit ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval, puis commença à pratiquer à Sand-Bay pour aller ensuite se fixer à Amqui. M. Larue était avantageusement connu dans notre région.

Le défunt était le cousin, et, par alliance, le beau-frère de feu l'hon. W. Larue, N. P. de Québec.

Il laisse pour pleurer sa perte une femme et plusieurs enfants.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

PERSONNEL

Nous avons eu à nos bureaux mercredi, la visite du Directeur Provincial des Frères de la Croix de Jésus, qui revenait des fêtes du Congrès eucharistique de Montréal.

Mardi dernier, était le cent-cinquante-unième anniversaire de la mémorable bataille des Plaines d'Abraham. A l'occasion de cet anniversaire, Lord Grey a fait déposer des fleurs au pied du monument de Wolfe et de Montcalm, à Québec.

Le conseil de ville de Montréal vient de nommer une commission chargée de trouver qui avait donné l'ordre de reléguer le drapeau tricolore au dernier rang et de mettre le drapeau irlandais à sa place, sur l'Hôtel de ville, lors des fêtes du Congrès eucharistique.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont accepté la décision du tribunal d'arbitrage de La Haye au sujet des pêcheries de Terre-Neuve.

ST-LEANDRE

Sept. 14.—Le Rév. M. P. Banville, curé, MM. Alexandre Levasseur, Désiré Blouin, Luc Blouin et Mlle Marie Louise Blouin sont de retour du Congrès eucharistique de Montréal.

Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Soumissions Demandées

La municipalité scolaire de St-Moïse demande des soumissions pour la construction de deux écoles et la réparation d'une autre.

Les soumissions devront être adressées à

JEAN SIROIS, Sec. des Commissaires d'écoles, St-Moïse

La Savoureuse



Vichy-Limonde Supérieure. Des Sources du Château Robert près de St-Yorre. Un breuvage délicieux garanti pur sucre et jus de citron.

Demandez-la partout. LAPONTE, MARTIN & CIE Limités, MONTREAL.

ICI ET LA

Le dernier rapport des récoltes accuse une augmentation dans l'ouest et une augmentation dans l'est des provinces de l'Ouest canadien. Le total de la récolte sera de \$122,600,000. de minots de grain.

L'aviateur canadien John B. Moissant, qui a déjà traversé la Manche en aéroplane, essaiera de gagner le prix de \$25,000. offert pour un vol entre New-York et Chicago. Il sera à New-York sous peu, et la course commencera le 8 octobre.

Une dépêche de Rome dit que Mgr Bruchési serait créé cardinal au prochain consistoire, ainsi que Mgr Burne, de Westminster.

Le 11 novembre prochain est la date probable de l'ouverture de la session fédérale.

La construction à Lévis d'une cale-sèche commencera sous peu, si le gouvernement approuve les plans qui lui seront soumis par la Dominion Dry Dock Co. Le coût de construction sera de \$4,000,000.

Le roi Georges V a envoyé un câblogramme au gouverneur-général du Canada lui disant qu'il a fait l'inspection des carabiniers de la Reine de Toronto, et qu'il est enchanté de leur apparence et de leur tenue.

La population de Boston est aujourd'hui de 670,385 âmes. De 1900 à 1910 elle a augmenté de 19.6 pour cent.

Le prochain Congrès eucharistique international se tiendra à Séville, Espagne, en 1911.

Les Artisans Canadiens français, de Montréal, ont fait une très belle démonstration, dimanche soir, à l'hon. M. A. J. Pothier, gouverneur du Rhode Island, qui était dans la Métropole pour les fêtes du Congrès.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a donné une conférence sur Jeanne d'Arc, à l'église Notre-Dame de Montréal, mardi soir. Cette conférence était présidée par Mgr Bruchési accompagné de plusieurs prélats du Congrès eucharistique.

Un grand homme d'état japonais, Yosaburo Takekoshi, vient de prédir une guerre très prochaine entre les Etats-Unis et le Japon.

On dit que M. Laurier a décidé M. Aylesworth, ministre de la Justice, à Ottawa, à résigner immédiatement pour être remplacé par M. Mabee, président de la commission des chemins de fer.

Le testament de feu Goldwin Smith vient d'être enregistré à Toronto. Le grand écrivain laisse une fortune de \$832,859. dont \$689,000 à l'Université américaine de Cornell.

Quarante sept nouveaux bureaux de poste seront ouverts au Canada: 10 dans Québec, 3 dans Ontario, 4 dans la Nouvelle-Ecosse, 12 dans la Saskatchewan, 10 dans l'Alb. ta, 6 dans la Colombie-Britannique, 1 dans le Nouveau-Brunswick et 1 dans le Manitoba.

Les prochaines élections générales de la Grande Bretagne auraient lieu en janvier 1912, d'après une déclaration de Sir Robert W. Perke, l'entrepreneur millionnaire actuellement au pays pour affaires concernant les travaux du hâvre à St-Jean et Halifax.

Les dépôts dans les banques d'épargne du gouvernement (bureaux de postes) à la fin d'août s'élevaient à \$57 259,226 diminution de \$940-813 sur août de l'année dernière. Cette diminution correspond à l'augmentation des dépôts d'épargne dans les banques canadiennes et donne une preuve de la confiance dont jouissent les institutions financières du Canada.

Les incendies de forêt sont un désastre national.

Au cours de l'été dernier, des incendies ont dévoré, sans merci, des forêts entières, fruit des siècles. Le nord de l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique en ont le plus souffert. Le feu a dévoré des étendues de bois marchand valant des millions de dollars; milles carrés après milles carrés de jeunes plantes destinées à faire face aux demandes futures sont devenues la proie des flammes. Au nord de l'Ontario, où les rochers ne sont revêtus que d'une légère couche de terre végétale, le moelleux et humide lit de la forêt, seul espoir de la végétation et d'un écoulement d'eau uniforme, a été entièrement consumé, et, à la place, on ne verra pendant des générations que rochers nus et désolés. Si l'on passe sous silence le nombre des pertes de vie, on devra, toutefois, reconnaître qu'elles sont terrifiantes les pertes causées par ces incendies de forêt.

Mais, ne peut-on rien faire pour prévenir cette perte? On répond qu'il y aurait un remède. La solution du problème serait: le sentiment public. Les deux causes principales des incendies de forêt sont les personnes qui campent dans les bois et les chemins de fer; il faut donc que l'opinion publique soit appelée à s'en occuper. Celui qui campe ne se rend pas compte de l'étendue des dommages que peut causer un feu qu'il laisse sans l'éteindre avant de quitter l'endroit où il aura campé. Il existe déjà, au livre des statuts, des lois qui défendent d'abandonner un feu avant de l'avoir éteint; mais il est évident que c'est surtout à celui qui l'a allumé qu'incombe le devoir de l'éteindre. Il faut lui faire comprendre la gravité de sa faute. Si un homme brûle une maison, il est condamné pour incendie volontaire et emprisonné comme criminel; mais si, pour avoir négligé d'éteindre son feu de campement, du bois marchand d'une valeur de plusieurs millions de dollars est brûlé et des pertes de vies humaines occasionnées, il est tout au plus, condamné à acquitter une faible amende. Lorsque le public traitera d'acte criminel cette négligence de l'homme qui campe, qu'il en rendra responsable, nul doute que le nombre des incendies de forêt provenant de cette cause sera de beaucoup moindre.

Mais ce sont les chemins de fer qui occasionnent le plus d'incendies. Vu qu'ils traversent de grandes étendues de pays boisées et inhabitées, les étincelles qui s'échappent par les cheminées des locomotives allument plusieurs feux, qui avant d'être découverts, ont déjà pris d'alarmantes proportions. Il arrive souvent que des matières inflammables sont entassées le long de la voie: elles fournissent un aliment à ces conflagrations. Les propriétaires de ces bois détruits se long de la ligne trouvent qu'il est pour ainsi dire impossible, sous l'empire des lois actuelles, d'obliger les compagnies de chemin de fer à payer les dommages, tant il est difficile de fixer la responsabilité, et tant sont coûteuses les procédures judiciaires.

Afin de diminuer le nombre des incendies dû à cette cause, le Comité des Forêts de la Commission de Conservation a proposé que les chemins de fer soient tenus pécuniairement responsa-

bles. Il a recommandé d'ajouter à la Loi des chemins de fer un article imposant une amende de \$1,000 reconvable sur poursuite sommaire devant un magistrat salarié ou deux juges de paix pour tout incendie allumé par les étincelles sorties des locomotives. Peu importe si le feu s'est allumé en dehors de la voie ou y a pris origine. Les chemins de fer sont actuellement exempts d'amende, s'il est prouvé que leurs locomotives sont munies des meilleurs et des plus récents appareils protecteurs, si leurs employés n'ont pas été trouvés coupables de négligence, et s'ils ont maintenu un personnel de gardes-feu bien équipé sur la voie. En un mot, la Commission, en vue de réduire les incendies dus aux locomotives, propose que les chemins de fer soient mis à l'amende pour les dommages dont ils sont la cause, à moins qu'ils ne prennent toutes les précautions voulues pour les empêcher.

Certes, cette recommandation est juste en ce qui regarde les chemins de fer et le public, et celui-ci devrait lui donner tout l'appui possible pour qu'elle devienne loi.

Tout Canadien doit avoir à cœur la protection de nos forêts: car chacun de ces incendies de forêt fait augmenter le prix de chaque pied de planche dont lui et ses enfants pourront avoir besoin. Une mesure tendant à protéger nos forêts telle que recommandée par le comité des Forêts de la Commission de la Conservation s'impose à tout citoyen dévoué à l'intérêt public et à tout journal du Canada.

La SECURITE des "FRUIT-A-TIVES"

On peut en faire usage durant des années.

Remède idéal pour Jeunes et Vieux

Les remèdes de la nature nous apportent un soulagement, si on s'en sert d'une façon judicieuse. Nous commençons à manquer du pain dès l'enfance et jusqu'au vieil âge nous continuons de le faire sans nous en fatiguer. Nous buvons de l'eau pendant des années, pour le plus grand bien de notre santé. De même, nous mangeons des fruits durant la saison et ce changement de diète nous est bénéficiaire. Tout cela est d'une vérité reconnue, vu que cet aliment et les breuvages sont ce que la nature exige. Voilà la raison pour laquelle on peut faire usage des "Fruit-a-tives" durant des années, pour traiter une maladie du système. Comme on le sait bien, "Fruit-a-tives" est un composé de jus de pommes, d'orange, de figues et de pruneaux. Tout comme on peut manger des fruits frais à chaque repas, ainsi on peut prendre des "Fruit-a-tives" chaque soir durant 20 ans ou plus tout en retirant le meilleur résultat.

La sécurité absolue qu'offrent les "Fruit-a-tives" a été le facteur principal de son succès. Ceux qui ont souffert de maladies chroniques, soit: constipation, dyspepsie, rhumatisme, etc., ont pris une certaine quantité de boîtes de "Fruit-a-tives". Par le fait que l'état de ces gens s'est amélioré, ils ont constaté qu'au lieu d'aider le corps, la diète comme pour la plupart des autres remèdes, elle ont dû la diminuer, graduellement. Boîte de 50 cents, 6 pour \$2.50, ou boîte d'essai, 25c, chez tous les marchands, ou envoi sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

"Le Gaspésien"

Le vapeur "Gaspésien" accostera au quai de la Pointe-au-Père, en descendant—Si le temps le permet—aux jours ci-après mentionnés vers huit heures du matin: Juin 8 et 22, Juillet 6 et 20, Août 3, 17 et 31, Septembre 14 et 28, Octobre 12 et 26, novembre 9.

Il accostera à presque tous les endroits, le temps le permettant, depuis Ste-Anne des Monts à Paspébiac.

En remontant à Québec et Montréal il arrivera généralement à la Pointe-au-Père le mercredi suivant son arrêt en descendant.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à J. McWILLIAMS, Pointe au Père.

A Lire avec Attention.

4 Poeles "Grand Feu" tout neuf, prix régulier, \$60.00, à vendre, à 1 mois, pour \$45.00

4 Fournaies a Bois et a Charbon, A GRANDE REDUCTION.

VENTE A L'ENCAN

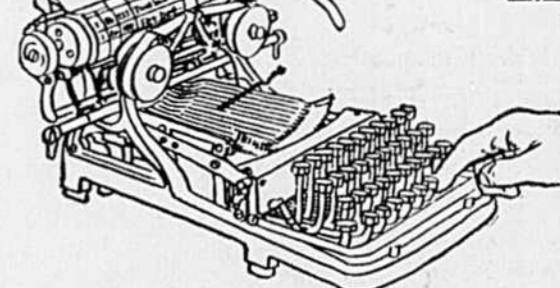
de toute la balance de mon Stock d'Epicerie, Valeur \$500.00 de 9 heures à midi, et de 2 hrs. à 6 hrs.

LEON LEBEL & CIE RIMOUSKI

Les personnes endettées envers nous devront venir régler sans délai.

Pittsburg Visible No. 10

Une bonne MACHINE EN PARFAIT ORDRE A VENDRE



Bon Bargain.

S'adresser à L'Imprimerie DE RIMOUSKI.



LE VIN DES CARMES

Convient aux Enfants comme aux Adultes souffrant de Faiblesse, d'Anémie, Pâles Couleurs, Fatigue, Mal de Nerfs, Manque d'Appétit, Digestion difficile, Dyspepsie, Pauvreté du Sang. Il n'existe pas de meilleur fortifiant.

DEPOSITAIRES GENERAUX: A. TOUSSAINT & CIE, 104, ST-PAUL, QUEBEC

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

En vente chez tous les marchands:

25c la bouteille

"No. 10" du Père Morriscy

(Tonique des Poumons) une préparation d'ingrédients naturels, faite de baumes, herbes et racines, est absolument exempt d'Opium, de Morphine ou de tout autre drogue nuisible ou dangereuse.

"No. 10" enlève complètement et guérit permanent les toux, les Rhumes, Bronchite et autre irritations de la gorge et des poumons, même des cas légers de consommation.

Bien plus elle tonifie et renforce tout l'organisme, surtout les poumons et prévient les rhumes.

Bouteille d'essai 25c.

Grandeur régulière 50c.

Chez votre fournisseur ou chez

Father Morriscy Medicine Co., Ltd. CHATHAM, N.B.



HONNEUR AU MERITE

Mlle Eva Casuel, institutrice à Rimouski (Brûlé), vient d'obtenir une prime de \$20. de M. l'inspecteur (habot, pour le succès obtenu dans l'enseignement. Nos sincères félicitations.

Si vous n'avez pas dormi sur un Sommier "BANNER" à Ressorts en Spirale, vous n'avez pas idée du confort d'un profond sommeil. Cette marque de commerce et de garantie vous constitue votre protection—insistez pour la voir avant d'acheter.

Institutrices demandées

On demande deux institutrices dont l'une pour la municipalité dissidente St Pierre de Malbaie et l'autre pour la municipalité Rang St Paul salaire d'environ \$125.00. S'adresser à M. le curé de St Pierre de Malbaie, Comté de Gaspé. Institutrices possédant quel ques notions d'anglais préférées.

On demande pour l'école No 2 de Barachois de Malbaie, une institutrice pouvant enseigner le français et l'anglais. Bon salaire. S'adresser à M. le Secrétaire de la municipalité scolaire de Barachois de Malbaie. 19-21.

ENGIN A GAZOLINE

"STOVER" Avec Truck et Banc de Scie.

TOUT NEUF, N'AYANT QUE QUELQUES MOIS DE SERVICE.

Un vrai Bargain pour quiconque a besoin d'un bon engin à gazoline.

On peut acheter l'engin seul ou avec le greement.

Conditions Avantageuses

Raison de vente: Plus le temps de m'occuper du sciage de bois, chose payante à Rimouski.

S'ADRESSER A JEAN ACHARD ELECTRICIEN, - RIMOUSKI.

Asaya-Neurall

LE NOUVEAU REMEDE POUR L'Épuisement Nerveux

L'épuisement nerveux, la maladie du siècle résulte de la destruction des cellules nerveuses, avec plus de rapidité qu'elles ne sont produites. Le seul remède consiste en l'alimentation, le repos et la restauration des nerfs.

PHARMACIE ST-GERMAIN Dr L. F. Lepage, Prop.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Cour Supérieure, New-Carlisle.

District de Gaspé, THE LE BOUTILLIER Comté de Bonaventure, BROTHERS COMP. No. 696.

Lot numéro 677, du cadastre officiel du second rang du canton de Cox, à l'ouest de New-Carlisle, dans le comté de Bonaventure, dans le district de Gaspé, contenant (35 90/100) trente-cinq acres et quatre-vingt-dix centièmes en superficie—avec les bâtiments construits, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Bonaventure d'Hamilton LUNDI, le DIXIEME jour du mois d'OCTOBRE à UNE heure de l'après-midi.

Bureau du Shérif. W. M. SHEPPARD, Shérif. New-Carlisle, 29 août 1910. 3773 [Première publication, 3 septembre 1910.]



CAUSAPSCAL

Sept. 15 - Mde Ed. Boudreaux est de retour d'une promenade à Montréal et Cornwall où elle a visité des parents et amis. Mde Boudreaux est enchantée de son voyage.

INTERCOLONIAL

RAILWAY MONTANT

Accommodation - 9.20 hrs. a. m. «Limited Express» - 9.47 p. m. Local - 4.34 p. m. Expres Maritime - 6.48 p. m.

DESCENDANT

Accommodation - 4.20 p. m. «Limited Express» - 5.21 a. m. Local - 3.06 p. m. Expres Maritime - 8.06 p. m.

Le «Limited» arrêtera à Rimouski pour les passagers allant et venant de Lévis et à l'ouest, allant et venant de Campbellton et à l'est.

Le local montant à 4.34 p. m. partira de Petit Métis.

Le local descendant à 3.06 p. m. arrêtera à Ste-Flavie.

Au Public

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous avons un

Planeur-Embouveteur

Nous fabriquons également les PORTES et CHASSIS MOULURES, TOURNAGE, DECOUPEAGE, ETC.

Nos prix sont modérés et nous garantissons satisfaction.

A. Sirois & Côté

MANUFACTURIERS Rimouski, - P. Q.

CANADA Province de Québec Cour Supérieure District de Rimouski Comté de Bonaventure

Le dit William McWhirter, Agent et Médiateur, de New Richmond, dans le comté de Bonaventure, dans le district de Gaspé, Insolvable.

Massy Harris Company, Limited, de Toronto, Requirant Session.

Le dit William McWhirter, ayant fait mention de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers au Palais de Justice à New Carlisle, le 2ème jour de septembre 1910, avis est par le présent donné aux créanciers du dit insolvable d'être présent au bureau du Protonotaire au Palais de Justice à New Carlisle, le 20e jour de septembre 1910, à 10 heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs du dit insolvable.

New Carlisle, 3 septembre 1910. G. F. MAGUIRE, Protonotaire de la Cour Supérieure

VENTES PAR LE SHERIF-GASPE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les FERRES et HER TAGES sous-mentionnés ont été saisis et sont vendus au temps et lieux respectifs tel que plus bas mentionné.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Cour Supérieure.

District de Gaspé, JAMES FERLOTTE Comté de Bonaventure, Demandeur, contre No 2122, les biens et effets, terres et dépendances de NARCISSE CYR, défendeur.

La moitié ouest du lot No 1, dans le huitième rang Hamelin, maintenant connu comme quartier au Palais de Justice à New Carlisle, le comté et district susdits; la dite moitié de lot contenant 10230 acres, plus ou moins en superficie—avec toutes les bâtisses deus érigées, circonstances et dépendances.

Pont être vendue à la porte de l'Église de la paroisse de Saint-Mathias de Caplan, VENDRE le TRENTEIEME jour de SEPTEMBRE, prochain (1910), à 12 heures de l'avant-midi.

New Carlisle, 22 août 1910. 3677 [Première publication, 27 août 1910.]

Bureau du Shérif, Shérif. New Carlisle, 22 août 1910. 3677 [Première publication, 27 août 1910.]

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

POUR LE NUMERO DU MOIS D'OCTOBRE 1910

Nos Sociétés Nationales—Les Conventions de Montréal et de Manchester.

PRIX DU NUMERO Canada: 15 cts | Etranger: 20 cts

DIRECTEUR J. L. K. LAFRAMME

Un numéro specimen est envoyé gratuitement sur demande adressée à la Revue Franco-Américaine, 4 Case postale, Québec.

Isidore St-Laurent

Manufacturier

Toujours en mains Bois de Charpente, Planches embouvetées et "Ruff".

Tout le bois qui sert dans une construction.

Les plus bas prix du marché. TÉLÉPHONE NATIONALE 15

STE-LUCE, Station.

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'au moins un acre au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une parcelle d'au moins 80 acres, possédée uniquement par lui ou par son père, mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préférence sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: \$3.00 l'acre. Devoirs:—des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sur.

Un colon qui aurait fait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoirs:—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Eug. Lachance

Entrepreneur de Pompes Funebres

S'Occupera d'Embaumement

Possède de magnifiques décorations pour chambres mortuaires, et le public peut être certain d'être servi toujours avec la plus grande politesse et grande diligence.

TELEPHONE, No 73

Coin des Rues

STE-THERESE et ST-LOUIS,

Rimouski.

Petites Annonces

TARIF Jusqu'à 25 mots, 25 cts chaque mot additionnel 1 centin. Invariablement payable d'avance.

A VENDRE

Un bon cheval Etalon, Ardennais, âgé de 21 ans, rouge à crin noir, très bien dompté. S'adresser à, Emile Coté, Anqui.

Un Yatch à voiles, 3 grandes barques, une à voiles, les deux autres à voiles et à rames, et aussi 3 chaloupes à rames, le tout en parfaite ordre. A vendre à grande réduction. S'adresser à J. M. McWILLIAMS, Pointe-au-Père, Rim.

A vendre avec conditions les plus faciles, une carriole et une berline toutes deux faites par M. Beaulieu et à peu neuves. S'adresser à ce bureau.

Un moulin à farine, situé au 1er rang de Ste-Flavie avec un lopin de terre de 20 acres, dont la moitié en culture, et le reste en bois, et un bon pouvoir d'eau. Pour plus amples informations, S'adresser à Anaclest St-Laurent, Ste-Luce Station, Co. Rim.

18-25 p. Une maison, bon poste de commerce à vendre. S'adresser à M. Patrick Samson, Lac au Saumon.

A LOUER

De très bons terrains pour la culture des patates et légumes sont à louer pour deux ans, si on le désire. S'adresser à Casier postal 287

"Souvenir de Famille"

3me EDITION

PRIX 15 SOUS L'UNITE \$10. LE CENT

Se vend au profit de l'Hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski.

S'adresser à l'auteur ou chez les Srs. de la Charité à Rimouski. E. P. Chouinard, Ptre.

ST-PAUL-DE LA CROIX, CO. TEM. P. Q. 20-46.

AU PUBLIC

J'ai l'honneur de vous remercier de l'encouragement que j'ai reçu de puis que je fais des affaires à Rimouski et je profite aussi de cette bonne occasion pour annoncer que j'ai toujours le plus beau stock.

D'ÉPICERIES et PROVISIONS

DE TOUTES SORTES

Grain, Avoine, Foin, Bled d'Inde, et Mouleo

Les prix sont les plus bas Je sollicite votre patronage et je promets à tous la plus grande satisfaction.

JOS. BEAULIEU

MARCHAND-ÉPICIER RUE ST-GERMAIN, - RIMOUSKI.

COUR SUPÉRIEURE In Re: J. A. GAGNON à Rimouski, FRERES, Requirants contre No. 4184, GAGNON, de Rimouski, Insolvable.

Le dit insolvable ayant fait mention de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, avis est par le présent donné à ses créanciers d'être présent au bureau du protonotaire soussigné le 27 septembre 1910, à onze heures du matin, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs.

Bureau du Protonotaire, Rimouski, 15 septembre 1910

LETENDRE & CHAMBERLAND, P. C. S. GAGNON & SASSVILLE, Procs. Reqs.

NOTES LOCALES

M. et Mde N. Bernier, M. et Mde Martin Lepage, Mde P. Vallée sont de retour de Montréal.

Mde A. P. Garon est arrivée d'une promenade de quelques semaines dans sa famille à Shédiac, N. B.

M. Marchand, organisateur de l'Association des Marchands Détailliers de la Province de Québec est venu ici dans le but d'intéresser les marchands détailliers de notre Comté à cette association. Aujourd'hui à 5 hrs une assemblée est convoquée à cet effet au Palais de Justice.

M. R. E. Asselin, avocat, est allé à Québec au commencement de la semaine, pour affaires.

MM. J. Art. Matte, J. Eud. Couture N. P., Emile Lauzier, march. sont de retour de Montréal où ils ont assisté au Congrès Eucharistique.

M. Oct. Michaud, marchand, est le seul représentant, à Rimouski, de la célèbre machine à coudre "Singer."

Mlle Stella Pouliot est en visite chez sa sœur Mde Ed. Fiset.

Tous ceux qui ont eu l'avantage d'aller à Montréal pour assister au Congrès Eucharistique en sont revenus très enchantés.

Mlle Hermine D'Auteuil est de retour d'une promenade de quelques semaines à la Malbaie.

Si vous voulez avoir un bon piano adressez vous chez Octave Michaud. Il fera une réduction de \$50.00 pour le premier acheteur de chaque paroisse.

M. Alexandre Levasseur, de St-Léandre, était de passage ici, hier.

Melles Philomène et Marie-Anne Chouinard, sont de retour d'une promenade à Montréal.

M. Mathieu Pouliot est parti mardi pour aller continuer ses études au collège de Lévis.

M. Ls A. Pouliot, d'Amqui était de passage ici hier, venant du Congrès Eucharistique où il a assisté comme zouave pontifical. M. Pouliot est arrêté à Rimouski pour visiter sa sœur Sœur St Paschal, de la communauté des Sœurs de la Charité de cette ville, ainsi que d'autres parents et amis.

MM. Edgar Bauville et Alp. Paré sont de retour d'une promenade à Montréal et Québec.

Si vous avez besoin d'un bon engin à gazoline, d'un centrifuge, d'un moulin à battre, et autres machines aratoires, allez voir M. Octave Michaud, il vous donnera satisfaction.

Mesdames et Mesdemoiselles vous êtes toutes spécialement invitées à visiter la magnifique Exposition de Modes qui s'ouvrira jeudi dans le Salon de Mme L. LeBel, sur l'Avenue de la Cathédrale. Vous pourrez y admirer des merveilles. Les modes d'automne 1910 sont à ravir. Il y en a pour tous les goûts et aussi pour toutes les bourses.

M. et Mde A. P. St Laurent sont de retour de leur voyage de noces, aux Etats-Unis.

M. J. A. Marquis, de Matane, est en ville.

M. Jos. Bellavance est parti pour un voyage d'affaires à Ste-Anne des Monts.

M. F. Thibault, marchand tailleur, vient de recevoir les plus belles étoffes pour costumes et manteaux de dames.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Les réparations à la gare du chemin de fer Intercolonial avancent rapidement.

En achetant vos marchandises chez Octave Michaud, vous économisez 10 p. c.

Nous tenons à répéter que les naissances, mariages et décès ne sont publiés que sur réception de 25 cts.

LE CLUB "LES PATRIOTES" VAINQUEUR.

Le club "Les Patriotes" a remporté dimanche dernier sa plus belle victoire de la saison, en écrasant le club de base-ball du Sacré-Cœur, par un score de 27 à 4. La jouée eut lieu sur leur terrain au Brûlé.

Le club a accepté le défi lancé par M. Jos. Ros an capt. du club de base-ball "Le St-Germain", dans "Le Progrès du Golfe", la semaine dernière. La partie a ra lieu dimanche, le 18 sept sur le terrain du club "L. s Patriotes" au Brûlé.

La partie promet d'être intéressante.

Au Théâtre Canadien

Nous sommes heureux d'annoncer que le programme pour la semaine du 18 septembre sera de premier choix.

Il y aura 90 00 pieds de vues les plus nouvelles et qui n'ont pas encore été sur la toile.

De plus les deux nègres Scott et Paris rendront le programme plus intéressant Paris est un excellent musicien qui exécutera de très jolis morceaux, tandis que Scott se distingue surtout dans le chant. Il chante et parle comme une femme. C'est dire que nous nous amuserons bien.

Le programme des vues sera changé trois fois la semaine.

Allons donc en foule au théâtre Canadien la semaine prochaine. Les prix seront de 10 cts et 25 cts.



La croissance rapide

entraîne chez les jeunes gens des désordres, parfois graves, de l'organisme, une faiblesse extrême qui ne s'accorde pas avec les nécessités des études ni avec les exigences du développement physique.

Il convient donc de seconder la nature, de favoriser la récupération des forces, de suppléer à l'insuffisance des éléments nutritifs.

LE VIN ST-MICHEL

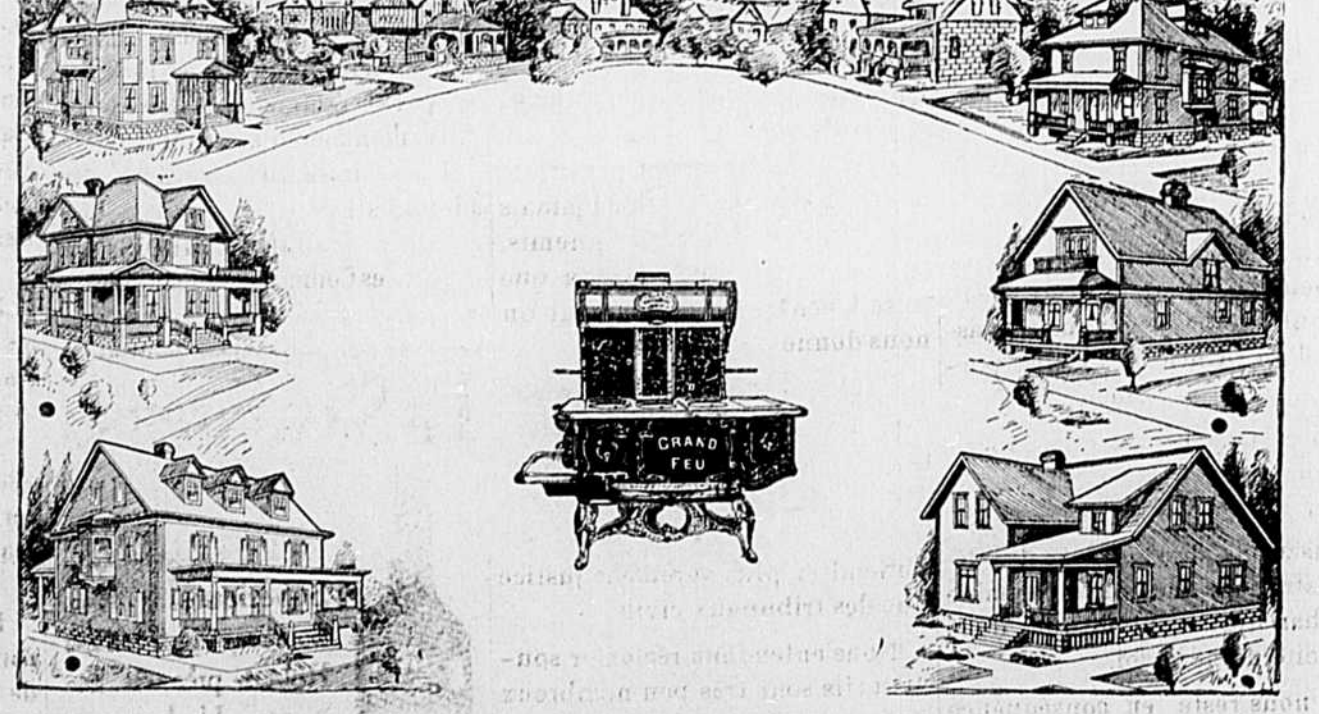
est toujours prescrit dans les cas d'affaiblissement causé par une croissance trop rapide qui exige l'usage d'un tonique reconstituant énergique.

Monsieur ALPHONSE LABRIE de St-Cyprien, Comté de Témiscouata, nous écrit: "Je fais usage du VIN ST-MICHEL, parce que j'en ai éprouvé les effets salutaires. Toute trace de faiblesse a disparu et je me sens plus fort que jamais. J'en ai pris quatre bouteilles à raison d'une verre avant chaque repas. On devrait faire prendre de ce vin aux élèves des classes supérieures pour les fortifier et leur donner du courage à l'étude."

BOIVIN, WILSON & CIE AGENTS MONTREAL 520 RUE ST-PAUL

En vente chez le Dr L. F. Lepage, Pharmacie St-Germain

Nous avons des milliers de clients satisfaits



Demandez circulaires et catalogues à

LA CIE C. H. LEPAGE, Ltée

Québec, Can.

L'Action Sacerdotale dans la Lutte contre l'Intempérance

(Suite de la première page)

ivrognes, de changer ses guenilles contre un vêtement propre, de lui témoigner de la pitié, de lui faire espérer la victoire sur cette passion qu'il est le premier à maudire, de se jeter à son cou et de pleurer avec lui. Il suffit de lui faciliter tous les moyens possibles l'aveu et l'absolution de ses fautes.

« Plus une âme, a dit St. Alphonse de Liguori, est plongée dans le vice, asservie par le démon, plus il faut l'attirer, lui prêter assistance, pour la délivrer et la jeter dans les bras du Sauveur. Le pécheur, à moins de se voir aimé, ne se décide pas à abandonner le « péché. » Tant il est vrai que l'amour a plus d'empire sur les âmes, je ne dis pas que la rigueur « mais que la force même des raisons », selon S. François de Sales.

Si nous ne pouvons élever les saints par la perfection de notre vie sacerdotale, tâchons au moins de les élever par la compassion envers les pécheurs, envers les pauvres ivrognes en particulier. Nous avons cependant aujourd'hui un avantage sur les saints. Très faciles à absoudre les pécheurs repentants, les saints l'étaient beaucoup beaucoup moins à les admettre à la sainte communion. Le décret « Sacra Tridentina Synodus » nous fait une obligation d'accorder la communion fréquente, et même quotidienne, à ces malheureux esclaves de la boisson qui veulent se corriger.

Sachons profiter de cet immense avantage. Comme les autres pénitents, le buveur a droit de se nourrir tous les jours du pain des forts ; c'est pour lui le grand moyen de vaincre sa passion et d'assurer sa persévérance. La sainte communion est en effet un remède des péchés. Si la grâce peut vaincre l'inclination, elle surmontera aussi l'habitude, car l'habitude qu'est-ce autre chose qu'une inclination fortifiée ?

« Que faut-il au buveur qui veut se corriger ? De la force pour soutenir sa volonté affaiblie ; l'Eucharistie en est la source. Que faut-il à cet alcoolique empoisonné physiquement et moralement ? Un contre-poison ; or, suivant le Concile de Trente, l'Eucharistie est « l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes, et nous préserve des péchés mortels. » Pour résister aux assauts violents de la passion de boire, à l'obsession qui le poursuit sans cesse, aux occasions si fréquentes, que faut-il enfin au buveur ? — Un secours de tous les instants. L'Eucharistie lui donnera ces secours actuels particuliers que nous recevons souvent même dans le moment où nous n'y pensons pas, qui nous éclairent et nous gardent aux heures du danger.

Renouvelé dans son âme, l'ivrogne le sera aussi dans son corps. Ce pauvre corps, exténué par les excès, sera vivifié, jusque dans ses plus intimes profondeurs par l'atouchement de la chair sacrée du Christ. Le contact de son sang purificateur lui ôtera tout désir de boire.

Le fait suivant vient à l'appui de cette doctrine. « J'ai ici dans ma paroisse, écrit un curé, un homme déjà âgé qui était adonné à la boisson d'une manière affreuse. A maintes reprises dans des entrevues particulières avec son pasteur, il s'était engagé à être tempérant, mais il retombait toujours. Survint une grande retraite, nouveau repentir et nouvelles promesses. Mais cette fois le Père prédicateur lui conseilla, comme moyen d'appuyer et de soutenir ses bonnes résolutions la communion quotidienne. Le pauvre malheureux voulut sincèrement se corriger il fut fidèle à l'emploi du moyen et, à l'étonnement ou plutôt à l'admiration de tous ceux qui l'avaient connu, il ne tomba plus. Dieu sait cependant les occasions qu'il rencontra et les pièges qui lui furent dressés mais inutilement ; il n'a pas repris une seule goutte de boisson forte depuis près d'un an.

La fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie est le remède par excellence et le moyen infaillible de guérir les buveurs ;

Le Congrès émet ces vœux :
1.—De voir fonder une société d'abstinence totale pour les prêtres.
2.—De voir les prêtres favoriser le mouvement de tempérance par tous les moyens possibles, surtout par l'organisation paroissiale et par la fréquentation assidue des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.
3.—De voir les prêtres travailler encore plus activement au relèvement des buveurs, et recourir avec une plus grande confiance à la dévotion envers le Saint Sacrement pour obtenir leur conversion et leur persévérance.

donc le remède suprême qui assure la guérison du malheureux ivrogne, et la rend absolument infaillible.

Il faut s'attendre cependant à des échecs, à des rechutes, car le bien coûte plus que le mal, et c'est un ouvrage plus laborieux de se réparer que de se perdre. Mais la victoire est assurée, pourvu que le prêtre sache communiquer au buveur son enthousiasme, sa confiance dans cette cure eucharistique.

Quant aux ivrognes qui ne veulent pas se corriger, par quel moyen les amener à la fréquentation des sacrements ? Toujours par l'Eucharistie.

Le saint sacrifice de la messe, la visite au Saint Sacrement, les 40 heures, l'heure d'adoration de chaque semaine et celle du 1er vendredi du mois, voilà autant d'occasions de faire prier spécialement pour la conversion de ces malheureux esclaves de la boisson, souvent plus malades que méchants. La prière des abstinents fera violence au Cœur Eucharistique de Jésus en leur faveur et leur obtiendra tôt ou tard la grâce de se reconnaître et de briser les liens de leur passion. Et quand même un buveur résisterait longtemps à la grâce de Dieu, il arrivera néanmoins un moment où il se convertira, ne serait-ce qu'à l'heure de la mort. L'expérience prouve qu'il ne faut jamais désespérer du salut des buveurs.

N'est-ce pas par la dévotion au Saint-Sacrement que le bienheureux Vianney a réformé sa paroisse, et en a fait disparaître les cabarets ?

Il importe de ne pas oublier qu'il s'agit dans la lutte contre l'Alcool d'une réforme des mœurs, et que ses réformes ne s'obtiennent qu'à la suite d'une labeur persévérant.

Heureux le prêtre qui se sera dévoué au relèvement moral et religieux des buveurs ! Sa pensée la plus douce à l'heure de la mort sera d'avoir sauvé beaucoup de pauvres ivrognes.

V. — CONCLUSIONS

Considérant que l'abstinence totale donne à l'action du prêtre, engagé dans le ministère paroissial, une plus grande efficacité pour amener les fidèles à la pratique de la sobriété ;

Considérant qu'aucune réforme ne peut s'accomplir si ceux qui en sont les promoteurs restent eux-mêmes dans les strictes limites de la loi ;

Considérant que la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie est le remède par excellence et le moyen infaillible de guérir les buveurs ;

Le Congrès émet ces vœux :

1.—De voir fonder une société d'abstinence totale pour les prêtres.
2.—De voir les prêtres favoriser le mouvement de tempérance par tous les moyens possibles, surtout par l'organisation paroissiale et par la fréquentation assidue des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.
3.—De voir les prêtres travailler encore plus activement au relèvement des buveurs, et recourir avec une plus grande confiance à la dévotion envers le Saint Sacrement pour obtenir leur conversion et leur persévérance.

LES RÉCOLTES

Ottawa, 13 septembre. La statistique mensuelle, publiée aujourd'hui, dit que les rapports concernant les récoltes de grande culture à la fin d'août sont plus sûres que ceux de la fin de juillet et que la situation s'est améliorée au cours du mois. Dans les anciennes provinces les grains ont bien mûri et ont été moissonnés et rentrés en excellent état. L'estimation du rendement pour le blé, l'avoine et l'orge est de 445,420,000 boisseaux, soit 129,188,000 boisseaux de moins que l'estimation finale de l'année dernière. La diminution dans le rendement du blé de printemps est de 45,608,000 boisseaux pour l'avoine de 70,219,000 boisseaux et

pour l'orge de 16,010,000 boisseaux ; mais il y a augmentation de 1,649,000 boisseaux pour le blé d'automne. Dans les provinces de l'est le rendement de chacune de ces récoltes a augmenté : le blé de 3,633,000 boisseaux, l'avoine de 23,219,000 boisseaux et l'orge de 625,000 boisseaux. La diminution dans les provinces de l'Ouest, Colombie-Britannique non comprise, est le résultat de la grande sécheresse de juillet, qui a réduit la superficie à récolter de 22 pour cent pour le blé, 24 pour cent pour l'avoine et 31.5 pour cent pour l'orge. La production du blé pour tout le Canada est estimée à 122,785,000 boisseaux, celle de l'avoine à 289,247,000 boisseaux et celle de l'orge à 39,388,000 boisseaux, contre 166,744,000 boisseaux de blé, 353,466,000 boisseaux d'avoine et 55,398,000 boisseaux d'orge d'après l'estimation finale de l'année dernière. Pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, l'estimation du rendement est 99,890,000 boisseaux pour le blé, 92,201,000 boisseaux pour l'avoine et 14,723,000 boisseaux pour l'orge, soit une moyenne de 11.89 boisseaux pour le blé, de 20.96 boisseaux pour l'avoine et 14.49 boisseaux pour l'orge en se basant sur la superficie ensemencée ; mais si l'on prend la superficie moissonnée le rendement moyen est de 15.24 boisseaux pour le blé, 27.91 boisseaux pour l'avoine et 21.22 boisseaux pour l'orge. Comparée à la même période de l'année dernière la cote moyenne du blé de printemps, au 31 août, pour tout le Canada, était de 79.05 contre 84.30, celle de l'avoine 80.03 contre 84.89, et celle de l'orge 80.51 contre 83.54, mais si on fait la comparaison de l'état des récoltes à la fin de juillet, la cote était pour le blé de printemps, de 79.05 contre 77.05, pour l'avoine 80.03 contre 79.57 et pour l'orge 80.51 contre 79.62. Les récoltes de pois, de haricots, de sarasin, de grains mêlés, de lin, de maïs-fourrage, de pommes de terre et de luzerne, se sont détériorées, mais cette détérioration n'est appréciable que pour les pois, les grains mêlés et le lin. Les récoltes de maïs à grain, de navets, de betteraves fourragères, de carottes, de betteraves à sucre, et les pâturages se sont améliorés.

POINTE-AU-PÈRE

Sept. 14.—Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. William Raymond, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient : MM. Eug. Beaulieu, Théodore St Laurent, André Bélanger et Benjamin Parent.

Nous offrons nos condoléances à la famille en deuil.

—M. Henri Lavoie qui est descendu de Québec pour assister aux funérailles de sa fille Mde Art. St-Pierre, du Bic, est retourné prendre charge de son bateau.

—Mlle Marie Lambert, de Limoilon, était en promenade chez Mme Vve P. Rouleau, ces jours derniers.

—Mlle Malvina Rouleau est partie pour Québec au commencement de la semaine.

—Mlle Bertha Ross partira samedi pour une promenade à Cedar-Hall.

—M. Jos. Bélanger ainsi que son jeune fils Joseph sont allés en excursion de pêche sur la côte nord. Nous leur souhaitons un bon voyage.

—Mde L. Cloutier, de Cedar-Hall, était ici au commencement de la semaine.

—Mlle Annette Côté, de Ste Luce, visitait sa sœur Mde J. Bélanger, ces jours derniers.

—Mde A. Heppell est en promenade chez des parents.

—M. et Mde Fortunat Rouleau ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé samedi dernier.

—Parrain et marraine M. Chs Auguste Couillard et Mlle Antoinette Francœur.

Edmond de Nevers

La « Revue Franco-Américaine » va entreprendre de publier une édition définitive de son œuvre.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la Revue Franco-Américaine va commencer dès cet hiver la préparation d'une édition définitive des œuvres d'Edmond de Nevers.

Nous avons conclu avec les héritiers du fameux écrivain des arrangements par lesquels la Revue obtient les droits d'auteur sur toutes ses œuvres. Cela nous permettra d'offrir au public canadien-français, franco-américain et acadien une œuvre complète qui sera en même temps une œuvre parfaite au point de vue de l'art typographique. L'œuvre qui comprendra au plus six volumes, devra être dans toutes les bibliothèques, entre les mains de tous ceux qui s'occupent non seulement de littérature canadienne mais aussi des études économiques du pays et le rôle qui y revient à notre nationalité.

De Nevers a écrit plusieurs ouvrages dont l'un, « L'Américain », a consacré sa réputation de penseur et immortalisé son nom. C'est assurément la plus forte étude publiée sur l'évolution du peuple américain. Brunetière lui a consacré dans la Revue des Deux Mondes un article très élogieux.

Avant « L'Américain », de Nevers avait tiré une édition très limitée d'un autre ouvrage de haute valeur, « L'Avenir du Peuple Canadien-Français ». Ce volume, peu connu, apparaîtra à plusieurs comme supérieur à l'autre, si c'est possible.

Dans tous les cas, il offrira à ceux qui s'occupent activement de nos questions nationales un véritable arsenal où puiser espoirs et arguments pour la solution du troublant problème de notre survivance comme groupe ethnique. Les qualités de notre race sont exaltées mais nos défauts les plus saillants y sont aussi flagellés sans pitié.

A part ces deux ouvrages nous avons aussi, en manuscrit, un roman de mœurs, « L. B. Z. Chamard », que l'auteur annonçait depuis quelques années mais qui est resté in-

dit. C'est la note gaie qui mettra un peu de variété dans l'œuvre déjà si intéressante du maître.

Ajoutons à cela une traduction de Mathew Arnold avec préface, quelques conférences, notes de voyages, œuvres posthumes, etc., et on aura une idée exacte de ce que sera l'entreprise annoncée par la Revue Franco-Américaine.

Nous voulons aussi préparer une édition de tout premier ordre, tout en mettant les volumes à portée raisonnable de toutes les bourses. Des illustrations appropriées, portrait de l'auteur, reproductions de scènes canadiennes consacrées par le pinceau ou le burin, portraits des grandes figures de notre ère nationale, donneront à chaque ouvrage une valeur artistique spéciale.

Le premier ouvrage que nous mettrons en imprimerie sera « L'Avenir du Peuple Canadien-Français ».

Et afin d'intéresser nos lecteurs à notre œuvre nous avons songé à les consulter sur le choix des illustrations patriotiques dont nous voulons émailler cet ouvrage.

Nous les prions de nous indiquer les 30 sujets principaux, pris dans l'histoire du Canada, 15 personnages illustres et 15 reproductions de tableaux, qu'ils jugeront les plus dignes de figurer dans une œuvre de cette nature. Nous recevrons les suggestions jusqu'au premier novembre prochain.

Cette proposition est offerte non seulement à nos abonnés mais à tous les Canadiens-Français, Franco-Américains et Acadiens auxquels elle pourra parvenir.

Pour plus amples détails concernant la souscription ou les réponses à donner à nos questions, s'adresser à la Revue Franco-Américaine, 4 case postale, Québec, (Canada).

La Direction.

Province de Québec
District de Rimouski
No 4177
Cour Supérieure
Valentin Turcotte, de la paroisse de Saint-Benoît Joseph Labre d'Amqui, marchand, Demandeur,
vs
Norbert Adam, autrefois de la dite paroisse de Saint-Benoît Joseph Labre, maintenant de l'endroit appelé Pont Maskinongé, dans le district de Trois-Rivières, et Herminie Adam, aussi autrefois de Saint-Benoît Joseph Labre d'Amqui, et maintenant du dit lieu appelé Pont Maskinongé, Défendeurs,
&
La Banque Nationale, corps politique dûment incorporé suivant les lois du Canada et ayant un bureau d'affaires en la dite paroisse de Saint-Benoît Joseph Labre d'Amqui, Mise en cause.
Il est ordonné au dit défendeur Norbert Adam de comparaître sous un mois.
Rimouski, 2 septembre 1910.
LE TENDRE & CHAMBERLAND,
GAGNON & SASSEVILLE, P. C. S.
Procs. du dem. 21-2 F.



Le Registre a Argent "National"

Fait l'ouvrage de deux teneurs de livres

Et le fait mieux. Ne devient pas fatigué et ne fait pas d'erreurs. Les erreurs coûtent de l'argent. Réalisez-vous que des pertes journalières causées par l'oubli de ventes à crédit ou d'enregistrer l'argent payé diminuent vos profits ? Vous travaillez pour des profits et vous ne les obtenez pas TOUS ! Le

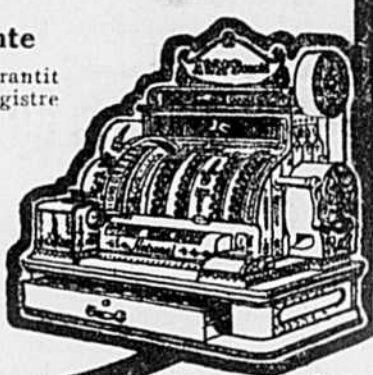
REGISTRE A ARGENT "NATIONAL"

tient un record journalier exact des VENTES AU COMPTANT, des VENTES A CREDIT, de l'ARGENT PAYE OU RECU ACOMPTE, et en empêchant les erreurs rend vos profits plus élevés. 800,000 marchands, de partout, ont trouvé qu'il était avantageux de se servir des REGISTRES A ARGENT "NATIONAL."

Notre Garantie Importante

La National Cash Register Co. garantit sans hésiter de fournir un meilleur registre à argent à un coût moins élevé que n'importe quelle autre maison au monde.

The National Cash Register Co.
F. E. Mutton,
Gerant pour le Canada
TORONTO, CAN.



Ecrivez-nous et demandez notre pamphlet et nos annonces descriptives.

W. P. Grant Gerant Local 89 Prince William Street, St. John, N.B.

L. THOMAS, Président N. BERNIER, Sec.-Gérant A. AUDET, Inspecteur

La Rimouski

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie

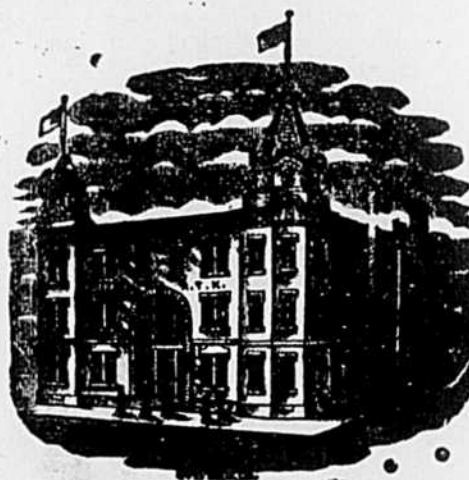
Opérant sous le contrôle du Gouvernement Fédéral.

Capital autorisé, - - \$1,000,000.
Capital souscrit, - - \$ 150,000.

Assurances en Force :
Plus de Trente Millions

Pertes ajustées promptement et libéralement payées.

BUREAU-CHEF :
RIMOUSKI, - - P. Q.



CHAS. DESJARDINS & C^{IE}



"DESJARDINS"

La haute réputation de notre maison ne nous permet pas de rester en arrière :

NOUS ALLONS DE L'AVANT !

Avec nos Créations toujours Uniques et nos Styles Artistiques nos Confections en

FOURRURES

sont incomparables—quoique nos prix soient strictement les plus bas—bien que la qualité reste supérieure.

Spécialités: Pardessus fourrés pour Messieurs, Manteaux pour Dames, Petites Fourrures pour Enfants.

CHAS. DESJARDINS & C^{IE},

130, RUE ST-DENIS
ENTRE DORCHESTER & STE-CATHERINE
MONTREAL



Venez voir notre assortiment le plus varié et le plus considérable au Canada. ...
Chez nous vous achetez meilleur, plus beau, et à meilleur compte. ...
NOUS LE PROUVERONS.